

Comparaison de la place, des possibilités et de la valorisation de l'enseignement de l'occitan avant et après la réforme du lycée et du bac de 2018

Avant la réforme

Avec la réforme

Série	Occitan au titre de	Épreuves	Niveau	Coefficient et % note finale	Série	Occitan au titre de	Épreuves	% de la note finale
L	LV2	Écrit + Oral	B1	4 soit de l'ordre de 10,25 % note finale	Enseignement général	Enseignement commun LVB	Contrôle continu	« De l'ordre de 6% » *
	LV2 approfondie (spécialité)	Écrit + Oral	B2	4 (+4) soit 20,50% note finale		suppression		
	LV3 de spécialité	Oral	A2	4 - soit 10,25 % note finale		suppression		
ES	LV2	Écrit + Oral	B1	2 - soit 5,5% note finale		Enseignement commun LVB		
S	LV2	Écrit + Oral	B1	2 - soit 3,8 % note finale		Enseignement commun LVB		
Toutes séries générales + STHR	Première option facultative bonifiante	Oral	A2	2 - Seuls les points au-dessus de 10 sont retenus. Ils sont multipliés par deux		Enseignement optionnel LVC Contrôle continu. Dévalorisation : de l'ordre de 1% de la note finale Suppression du caractère bonifiant		
Toutes séries générales + STHR	Deuxième option facultative bonifiante	Oral	A2	1 - Seuls les points au-dessus de 10 sont retenus		Suppression (maintenue seulement, avec le caractère bonifiant pour les langues anciennes avec un coefficient de 3 ce qui crée, c'est nouveau, une très grande disparité de traitement entre LR et LA)		
Technologies	LV2	Oral en CCF + écrit terminal	B1	2 - Soit 5% de la note finale	Enseignement technologique	Enseignement commun LVB	Contrôle continu	5 % de la note finale
Possibilité d'être un « candidat libre » **	Choix lors de l'inscription au baccalauréat	En fonction du choix fait		En fonction du choix fait	Possibilité d'être un « candidat libre »	Impossible ! Obligation de s'inscrire en classe de première. Impossible si pas de cours ouvert.		

*formule utilisée dans la réponse du MEN

** candidat scolarisé dans un établissement public ou sous contrat où il n'y a pas de cours de LR où qu'il ne peut pas suivre

Premiers constats :

- Il y a beaucoup moins de possibilités : suppression de la LV2 approfondie, de la LV3 de spécialité, de la possibilité de choisir une deuxième option facultative.
- La valorisation est bien moindre. L'option facultative est complètement dévalorisée (de l'ordre de 1% de la note finale !).
- Il n'y a plus d'option facultative « bonifiante » pour les LR alors qu'elle est maintenue pour les langues anciennes.
- Il n'y a plus de parcours d'excellence (LV2 approfondie pour atteindre le niveau B2).
- Il n'est plus possible de se présenter en candidat libre, ce qui exclut tous les candidats potentiels issus de lycées dans lesquels il n'y a pas d'enseignement de l'occitan.